

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 11/2024

le 15 mai 2024

Demande de Mme Janina Rioux (PLR) relative au rapport d'expertise sur l'évolution démographique scolaire

10.03.02-2404-Comm11-reponse-Rioux-Evolution-demographie-scolaire.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans sa communication N° 7/2024, la Municipalité a informé le Conseil communal avoir commandé un rapport d'expertise sur l'évolution démographique boélande et les incidences sur les infrastructures scolaires et parascolaires. Lors de la séance du Conseil du 20 mars, Mme la conseillère communale Janina Rioux (PLR) a demandé que ledit rapport soit transmis au corps délibérant.

Dans l'immédiat, ce document participe au processus de décision de la Municipalité et ne pourra pas être transmis.

Dans une deuxième étape et dans les meilleurs délais, la Municipalité établira à l'attention du Conseil communal un état de la planification immobilière scolaire, lequel reprendra et mettra en perspective les conclusions du rapport d'expertise. Celui-ci sera joint au document transmis par la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

  

Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 22 avril 2024